

PROFILS DES MENAGES LES PLUS PAUVRES DU SENEGAL REPERTORIES DANS LE REGISTRE NATIONAL UNIQUE (RNU)



Crédit photo : Andrea Borgarello

Octobre 2022

Le Registre National Unique (RNU) a été créé en 2015 et a été institutionnalisé en 2021 par décret présidentiel l'établissant comme la base de données servant à la sélection des bénéficiaires des programmes de protection sociale au Sénégal. Le RNU est régi par le décret n°2021-1052 du 02 août 2021 qui précise que le RNU est une base de données dynamique obtenue suivant un processus d'identification et de sélection des ménages pauvres et/ou vulnérables pour leur permettre d'accéder de façon équitable et transparente à des programmes sociaux. A ce titre, le RNU sert de base de ciblage aux programmes sociaux mis en œuvre par le Gouvernement, ses partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales visant à améliorer les conditions de vie et de travail des ménages pauvres et/ou vulnérables. Le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), la Couverture Maladie Universelle (CMU), le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), les projets de réponses aux chocs, le programme de transferts monétaires exceptionnels de 80000 FCFA etc., sont des exemples de structures ou de programmes sociaux utilisant le RNU pour sélectionner leurs bénéficiaires. Le Gouvernement du Sénégal est en train de conduire la phase d'extension du RNU qui devrait atteindre un million de ménages, soit près de 55% des ménages du pays.

OBJECTIFS DU RNU

- ▷ **Permettre une sélection rapide et fiable des bénéficiaires** pour les programmes sociaux et améliorer ainsi la capacité du système de protection sociale à répondre aux chocs ;
- ▷ **Amoinrir les coûts liés à la sélection des bénéficiaires** des différents programmes sociaux ;
- ▷ **Renforcer la coordination des interventions** en matière de protection sociale ;
- ▷ **Faciliter une offre de plusieurs services intégrés** au sein des ménages cibles ;
- ▷ **Permettre un meilleur suivi des bénéficiaires** de programmes sociaux ;
- ▷ **Contribuer à l'harmonisation des méthodologies de ciblage** des programmes sociaux ;

ETAPES D'IDENTIFICATION DES MÉNAGES RÉPERTORIÉS DANS LE RNU

1. **Le ciblage géographique** indiquant le nombre de ménages à pré-identifier comme pauvres et vulnérables dans chaque localité (village/quartier) de façon proportionnelle au taux de pauvreté de chaque commune.
2. **Le ciblage communautaire** pré-identifiant les ménages les plus pauvres et vulnérables et reposant sur la proposition d'un comité de ciblage et la révision /validation par assemblée communautaire.
3. **L'enquête socio-économique** auprès des ménages pré-identifiés, exécutée par l'ANSD, basée sur un questionnaire qui intègre les préoccupations de tous les sectoriels (santé, éducation, sécurité alimentaire et nutritionnelle, genre, etc.).

ACTEURS CLÉS



TUTELLE ET COORDINATION DU RNU

DGPSN - Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale



ENCADREMENT JURIDIQUE ET RÉGULATION DE L'UTILISATION DES DONNÉES

CDP - Commission de Protection des Données



DEVELOPPEMENT DU RNU ET DU SIG

ADIE - Agence de l'Informatique de l'Etat | PTF - Partenaires Techniques et Financiers



MISE EN OEUVRE TERRAIN ET SUIVI

Coordinateurs régionaux de la DGPSN | Autorités Administratives | Comités de ciblage | Opérateurs sociaux | ANSD - Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie



Utilisateurs

COUVERTURE RNU

14

RÉGIONS

(toutes les localités rurales et urbaines)

541 192

MÉNAGES

29%

Des ménages du Sénégal

77%

Des ménages pauvres du Sénégal

Ménages ruraux

Données RNU 64%
Données nationales 55%



Ménages urbains

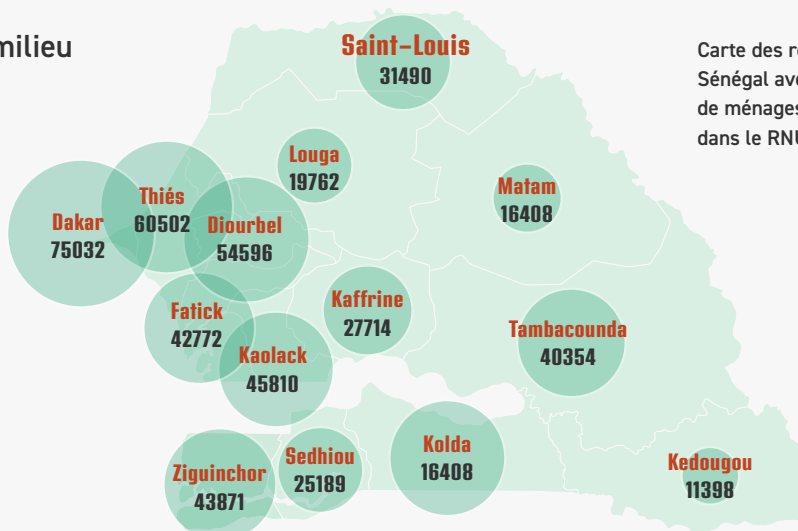
Données RNU 36%
Données nationales 45%



Une pauvreté plus importante en milieu rural.

La répartition géographique des ménages du RNU dépend du poids démographique et du niveau de pauvreté de leur localité.

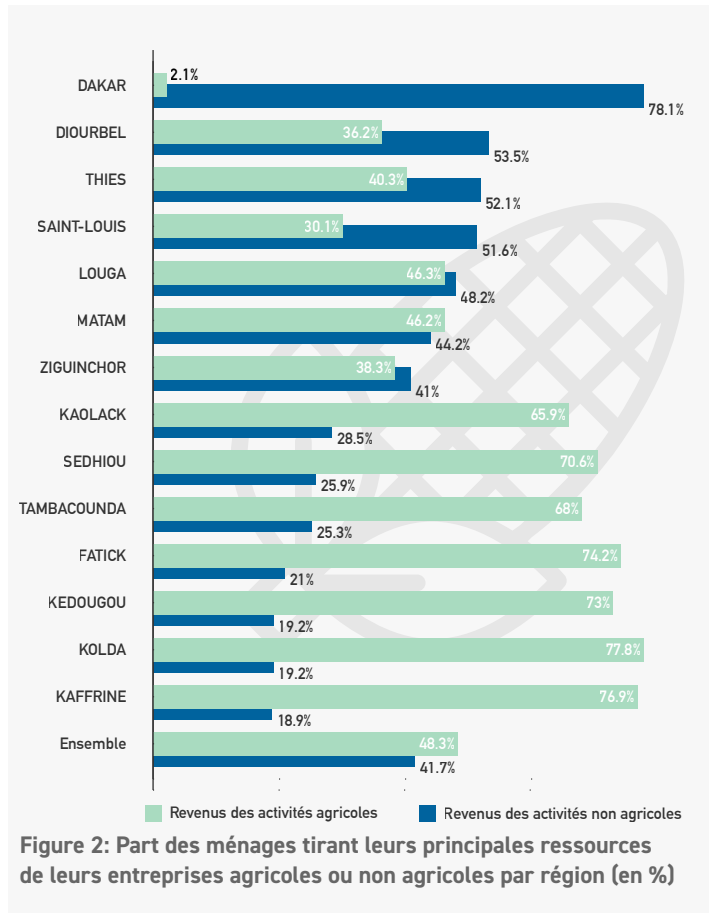
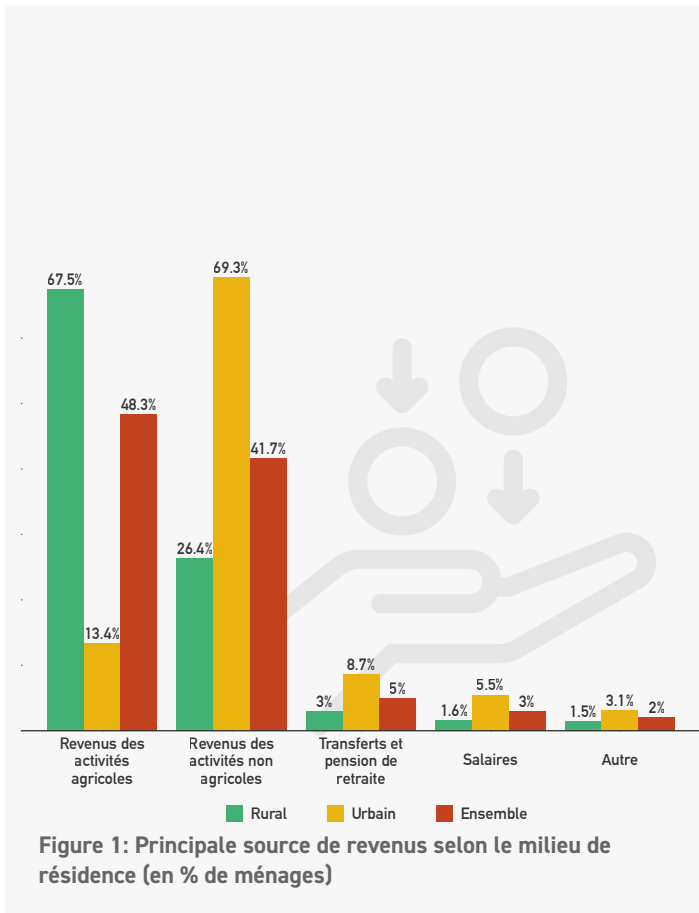
L'extension en cours du RNU à un million de ménages cible en plus des ménages pauvres, les ménages vulnérables aux chocs.



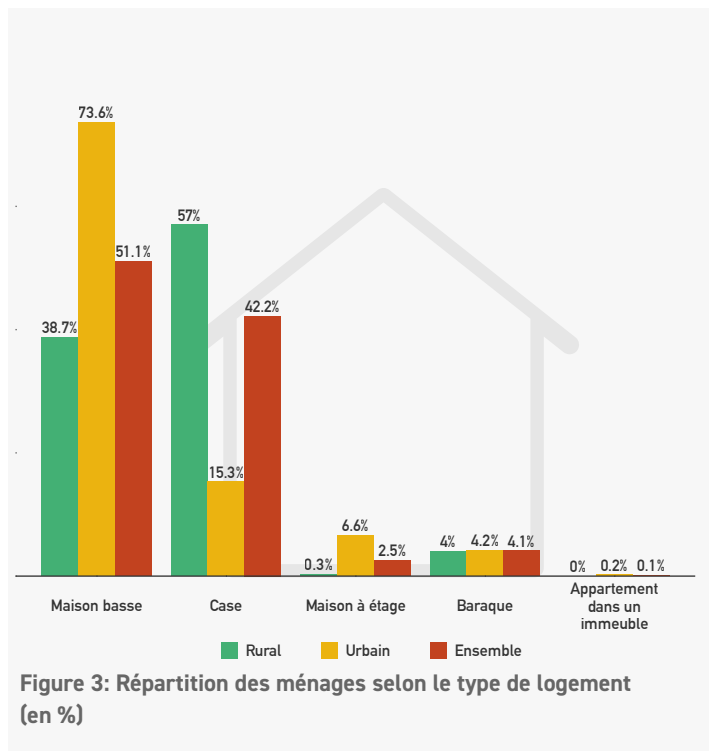
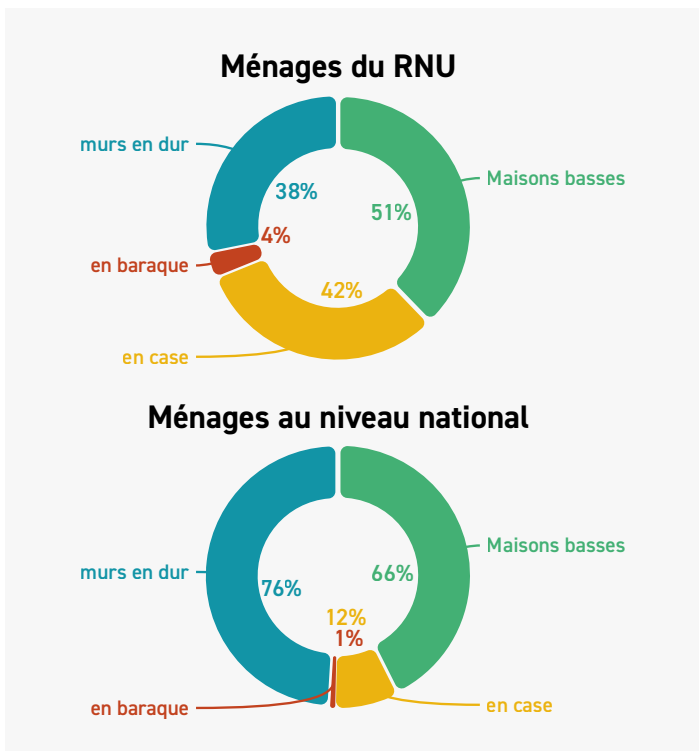
Carte des régions du Sénégal avec le nombre de ménages répertoriés dans le RNU.

CARACTERISTIQUES DES MENAGES

SOURCE DE REVENUS



TYPES D'HABITATIONS



La précarité des logements diminue lorsque le niveau de pauvreté diminue.

NIVEAU D'ÉDUCATION FAIBLE DES JEUNES

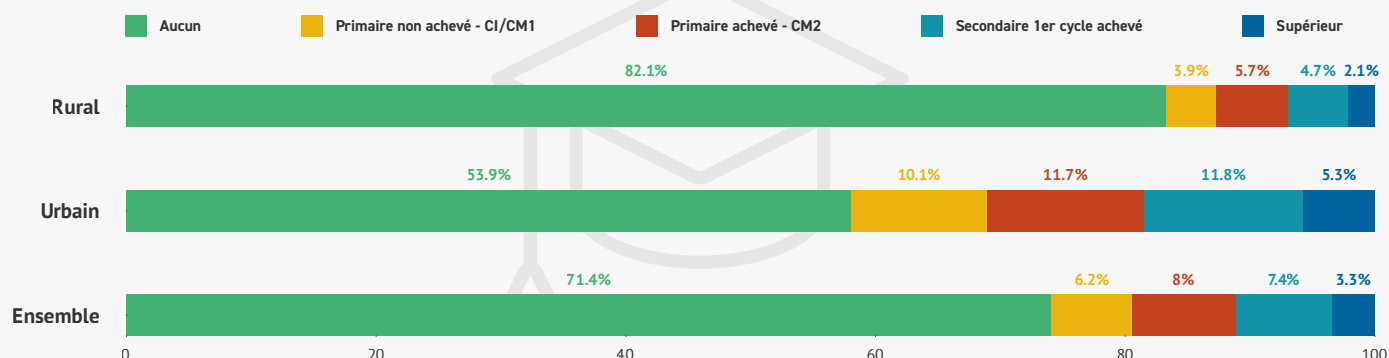


Figure 4: Niveau d'éducation le plus élevé des jeunes de 20-35 ans selon le milieu de résidence (en %)

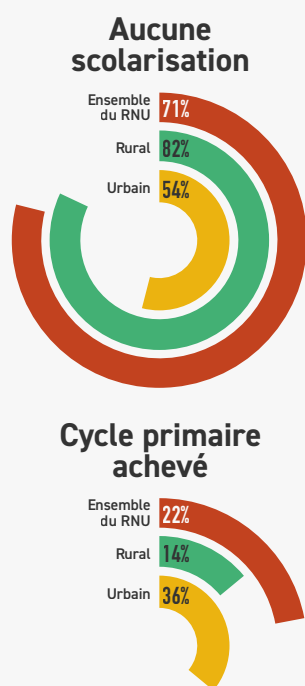
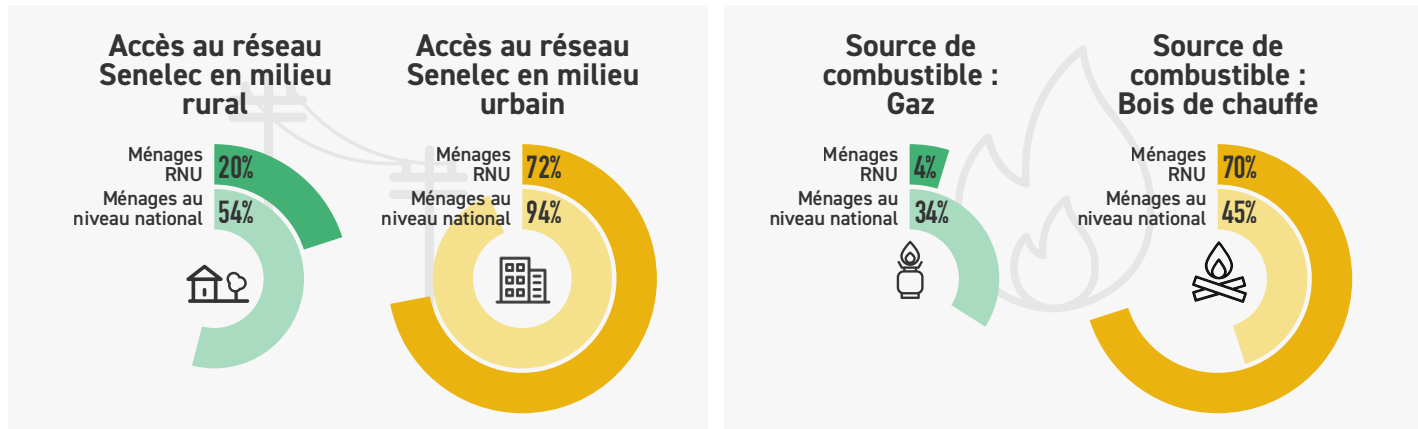


Figure 5: Part des jeunes de 20-35 ans ayant achevé le cycle primaire selon la région (en %)

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET SOURCES DE COMBUSTIBLES



L'insuffisance de l'accès des ménages du RNU aux sources d'énergie telles que le réseau Senelec et le gaz, entraîne une utilisation accrue du bois de chauffage (70%).

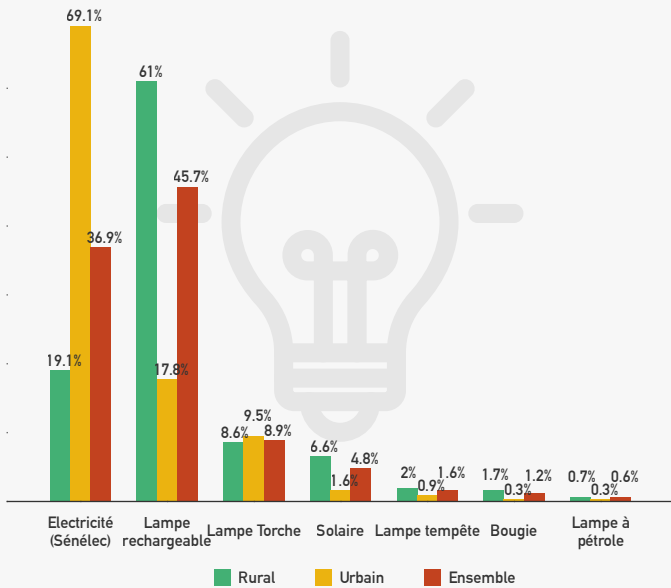


Figure 6: Répartition des ménages selon la source d'éclairage (en %)

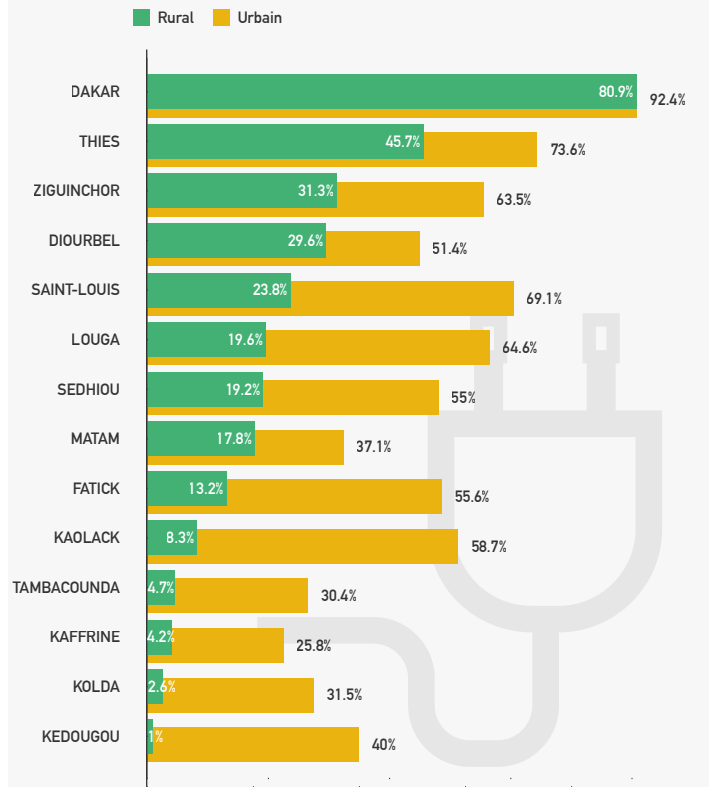


Figure 7: Accès à l'électricité selon la région et le milieu (en %)

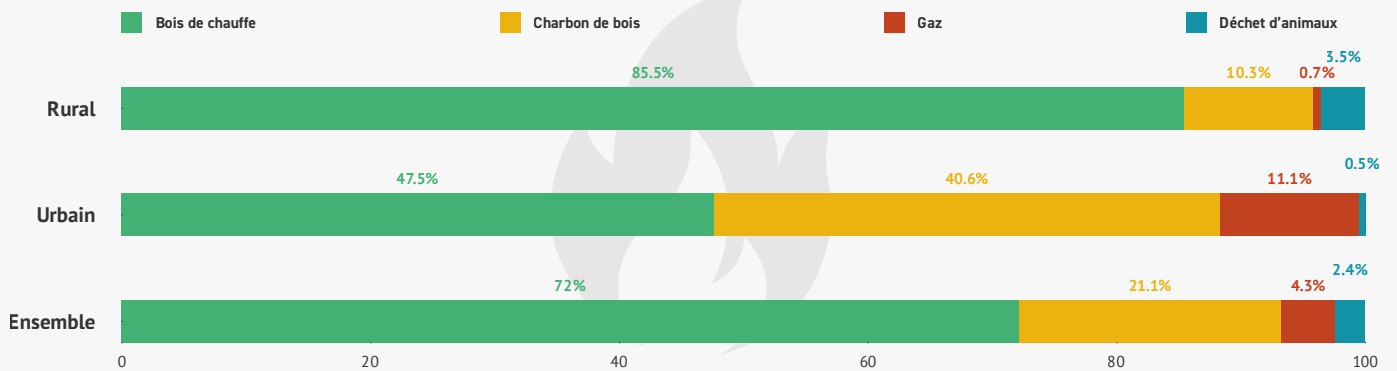
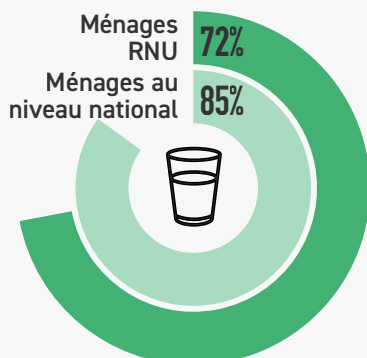


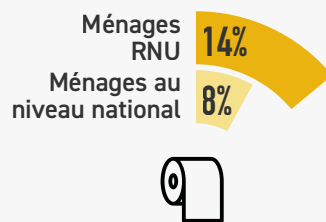
Figure 8: Répartition des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisson (en %)

EAU ET ASSAINISSEMENT

Accès à une source d'eau améliorée comme eau de boisson



Défécation dans la nature



En moyenne, les ménages du RNU ont un plus faible accès aux sources d'eau et aux toilettes améliorées que l'ensemble des ménages au niveau national.

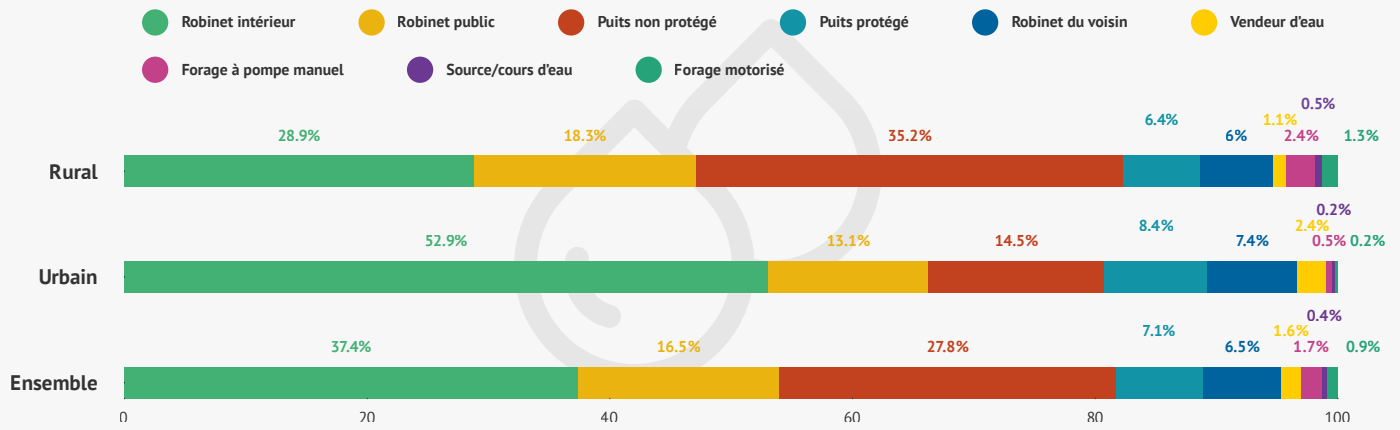


Figure 9: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau (en %)

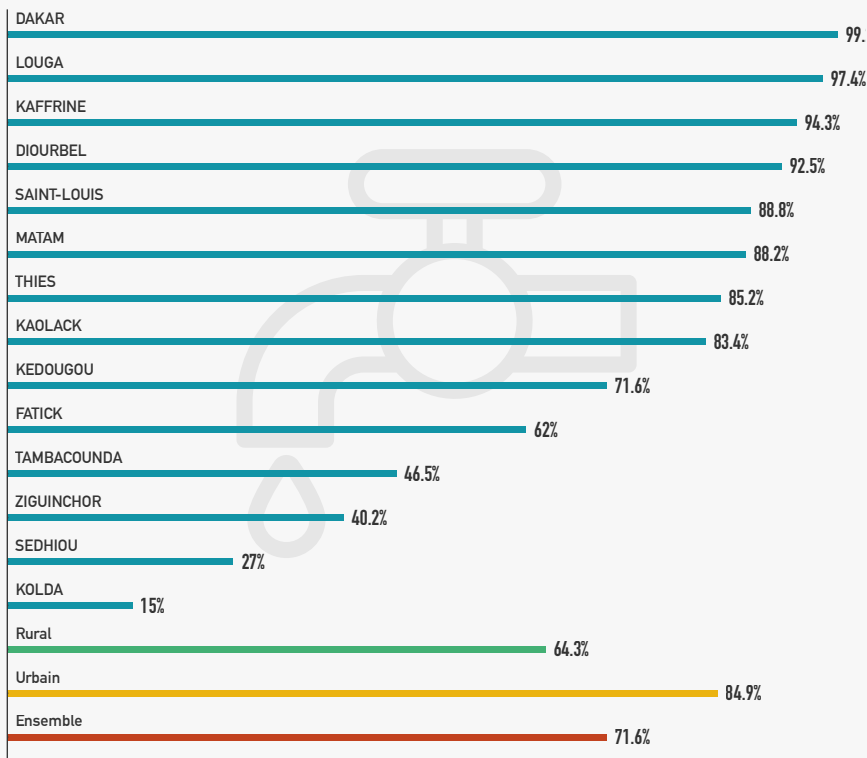


Figure 10: Part de ménages ayant une source d'eau améliorée (en %)

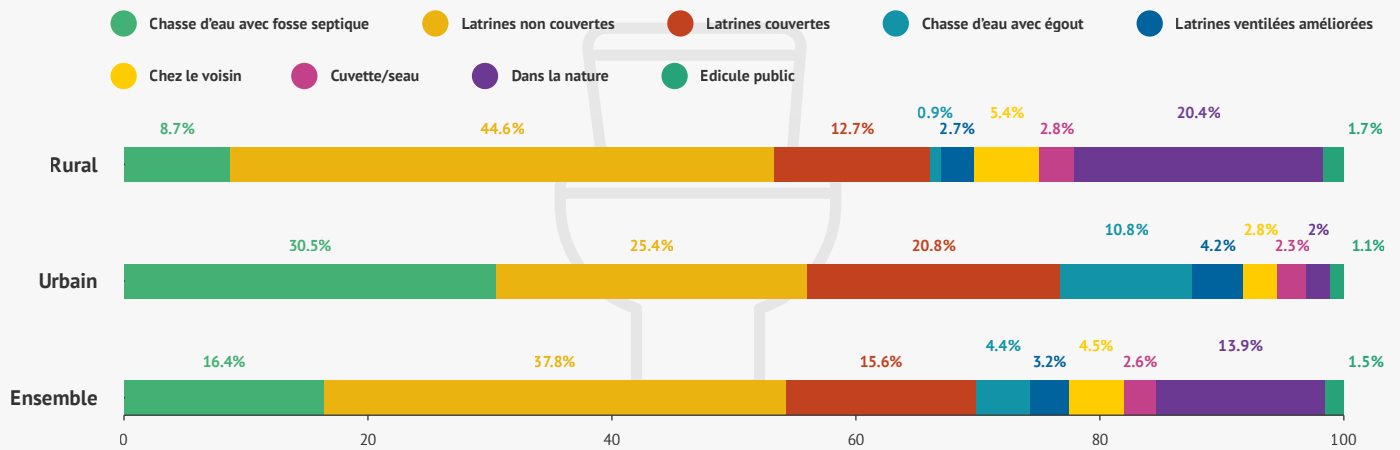


Figure 11: Répartition des ménages selon le type de toilettes (en %)

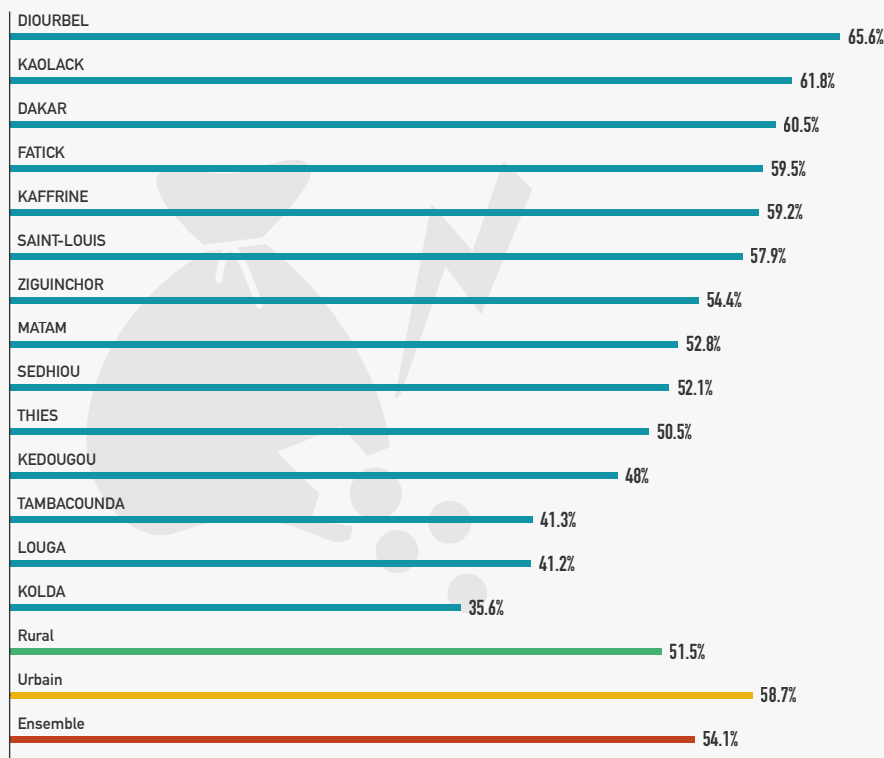
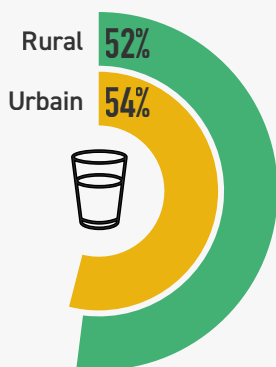


Figure 12: Part des ménages ayant subi un choc ayant fortement réduit leurs revenus (en %)

Ménages du RNU ayant subi un choc durant les 12 derniers mois



La hausse des prix et les inondations sont les chocs les plus récurrents aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En dehors de ces deux chocs, les pertes de récolte et de bétail sont les plus citées en milieu rural tandis que les maladies sont plus citées en milieu urbain.

HANDICAP

- ▶ Plus de **133.000** individus répertoriés dans le RNU (soit 4%) sont en situation de handicap.
- ▶ La prévalence du handicap au niveau national est aussi de **4%**.
- ▶ Les handicaps moteur et visuel sont les types de handicap les plus fréquents dans le RNU.
- ▶ **31 000** chefs de ménage du RNU sont détenteurs de la Carte d'Égalité des Chances (CEC), ce qui représente **6%** des ménages du RNU.

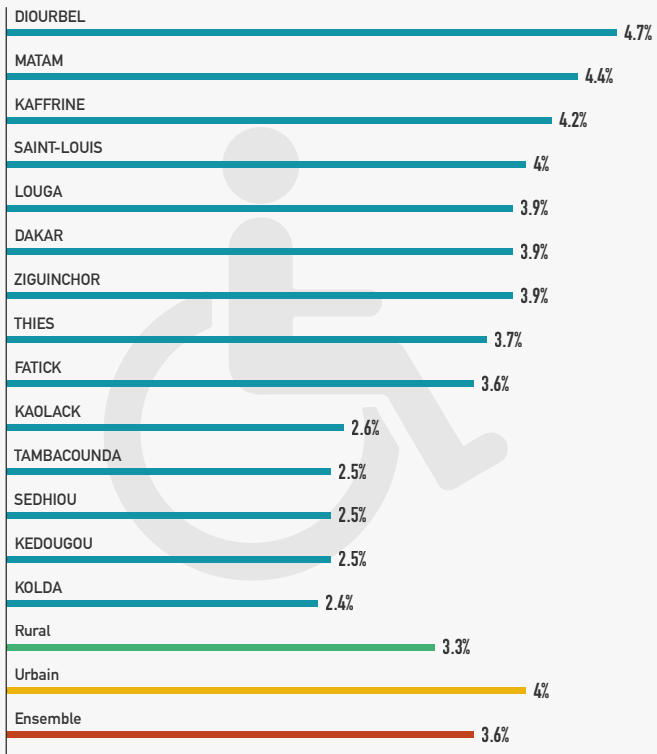


Figure 13: Part de personnes en situation de handicap selon le milieu et la région (%)

